

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **Mairie de la Roque-en-Provence**

Séance du **01 juillet 2020**

Nombre de conseillers

- en exercice	7
- présents	7
- votants	7
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille vingt, le 1 juillet à 19 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ARGENTI Alexis.

Etaient présents : MM.

ARGENTI Alexis-BALDINI Murielle-NEDELEC-CORSO Scylia-MIRONNEAU
Nathalie-DELBAUVE Robert-GUILLEMETTE Thierry-BARRIERE Joël

Date de convocation :

26 juin 2020

Date d'affichage :

26 juin 2020

OBJET

Délégation du Conseil
Municipal au Maire pour
ester en justice.
D_2020_07_06

M. BALDINI Murielle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'article L.2122-22 16° du Code Générale des Colléctivités Territoriales prévoit une possibilité de délégation générale du Conseil Municipal au Maire pour ester en justice, et l'invite à délibérer.

Vu le Code générale des Colléctivité Territoriales, notamment son article L .2122-22 Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le Maire certaines des délégations prévues par l'article L2122.22 du Code générale des Colléctivité Territoriales.

Après en avoir délibéré avec le Conseil Municipal décide d'autorisé Monsieur le Maire, par délégation du Conseil Municipal prise en application de l'article L2122.22 16° du Code Général des Colléctivités territoriales et pour la durée de son mandat.

A ester en justice, avec touspouvoirs, au nom de la commune de La Roque-en-Provence, à tenter toutes les actions en justice et à défendre les intérêts de la commune dans l'ensemble des cas susceptibles de se présenter, tant en première instance qu'en appel et cassation, devant les juridictions administratives et judiciaires, pour toute action quelle que puisse être sa nature, qu'il s'agisse natamment d'une assignation, d'une intervention volontaire, d'un appel en garantie, d'une constitution de partie civile, d'un dépôt de plainte avec constitution de partie civile, d'une citation directe, d'une procédure de référé, d'une action conservatoire ou de la décision de désistement d'une action.

Elle pourra se faire assister par l'avocat de son choix.

Monsieur le Maire sollicite de Monsieur le Sous-Préfet des Alpes-Maritimes le visa de la présente délibération.

Fait et déliébééré les jour, mois et an que dessus .

Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Préfecture de Nice le _____ et
publication ou notification du _____

HR PREFECTURE

006-210601076-20200701-D_2020_07_06-DE
Reçu le 07/07/2020

Le Maire,

Signature

Le Maire,



Signature

AR PREFECTURE

006-210601076-20200701-D_2020_07_06-DE
Reçu le 07/07/2020